



ı	MOTO-CLUB:	N° D'ÉPREUVE FFM:
E	-MAIL:	DATE:
1	ÉLÉPHONE:	LIEU:
l	DRGANISATEUR TECHNIQUE:	

☐ Trial Indoor

□ Trial Urbain

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

☐ Trial Outdoor

Type de manifestation : ARTICLE 1 | ASSURANCE L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale. ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement. Directeur de course -Licence: Président du Jury ou Arbitre* ------ Licence :

Commissaire technique responsable -Licence : * Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Membre du Jury ----- Licence : Membre du Jury ----- Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LES CYLINDRÉES SERONT CONFORMES À L'ARTICLE 7 DES RTS TRIAL :

6-10 ans: 80cc maxi (50cc à 6 ans)

11-14 ans: 125cc maxi 15 ans et plus : cylindrée libre





ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIES ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition) ;
- son permis de conduire ou BSR si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, pantalon, gants, bottes, maillot manches longues ; <u>recommandé</u> : protection dorsale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Conformément à l'article 5 des Règles Techniques et de Sécurité, les épre médical spécifique. Toutefois, les secours doivent pouvoir se rendre sur le	
Hôpital le plus proche	Temps de trajet (en min)
ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE	
Accès :	Caractéristiques :
Nom du site	Longueur du parcours
Adresse	Nombre de zones
	Temps global imparti
Le parcours emprunte-il des voies ouvertes à la circulation publique ?	Nombre d'OZT*
OUI NON	*Officiels Commissaires de Zone

1	\	
1	1	
•		

- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
DATE:	DATE:	DATE : Numéro :



Moto-club: Date:

LIEU:



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE





*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

•	MOTO-CLUB:
	DATE:
	LIEU:

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE